

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 284

Date dépôt 10/09/2019

Date validation 08/10/2019

MASTER EN SCIENCES DE LA MOTRICITÉ, ORIENTATION GÉNÉRALE

FINALITÉ	Approfondie, spécialisée	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	2. Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	16. Sciences de la motricité
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	120

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. A ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

À l'université, l'enseignement vise une pédagogie dynamique, cohérente et participative, centrée sur l'apprenant. Les cours théoriques et pratiques sont dispensés par des spécialistes à la fois enseignants et chercheurs disposant d'une maîtrise de la matière et participant activement au développement de leur spécialité. Ils veillent à garantir des enseignements de haut niveau fréquemment actualisés.

Fondé sur la recherche, l'enseignement universitaire assure ainsi un lien fort entre les connaissances scientifiques et la pratique professionnelle.

Il stimule l'autonomie, développe la pensée critique et établit les bases nécessaires à la construction des compétences. La formation universitaire permettra de les acquérir de manière progressive lors de situations variées d'apprentissage telles que les cours magistraux, le travail personnel ou en groupe, les séminaires, les travaux pratiques, les stages et les échanges internationaux.

La formation de **master en sciences de la motricité, orientation générale**, se base sur un continuum entre le bachelier et le master en sciences de la motricité. Au cours du bachelier, l'étudiant aura acquis des savoirs, savoir-faire et savoir-être spécifiques qui caractérisent le futur spécialiste des sciences de la motricité. Ces acquis sont mis en pratique au cours du master sciences de la motricité, orientation générale.

Par ailleurs, certaines finalités de ce master se placent dans la continuité du master en kinésithérapie et réadaptation et permettent aux titulaires de ce master de se spécialiser dans un domaine particulier de la kinésithérapie et réadaptation (pathologies sportives, neurologiques ou musculo-squelettiques).

Il donne accès aux études de troisième cycle.

Certaines des finalités du master en sciences de la motricité, orientation générale, offrent aux titulaires du master en kinésithérapie et réadaptation la possibilité d'une spécialisation (ou développement d'une compétence particulière).

Au terme de son Master en sciences de la motricité, orientation générale, l'étudiant aura fait preuve de sa capacité à mobiliser des savoirs et des démarches scientifiques adaptés aux sciences de la motricité afin d'appliquer ses connaissances dans des situations et des contextes variés, propres à des domaines spécifiques des sciences de la motricité, de la santé, du bien-être, ou la recherche.

Ce Master se décline selon plusieurs finalités :

Finalité spécialisée « Santé, Fitness et Nutrition » et Finalité spécialisée « Activité Physique, Santé et Bien-être »

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour encadrer et programmer des activités physiques dans les salles de fitness, centres de révalidation, centres spécialisés dans la remise en forme, cabinets privés, entreprises ... en tenant compte des spécificités des personnes encadrées.

Ces finalités ont pour but de former des professionnels de terrain capables d'élaborer un programme de remise en forme dédié à des personnes de condition physique et d'âge différents, présentant un surpoids, des troubles métaboliques, des limitations cardio-respiratoires ...

Les diplômés de cette finalité deviennent des spécialistes incontournables dans le domaine des activités physiques et sportives (APS). Soutenus par une formation scientifique solide et riches de leurs expériences de terrain, ils sont capables d'intervenir en occupant des fonctions de concepteur, coordinateur et/ou responsable dans des domaines aussi variés que les services publics, l'entraînement, la gestion de structures sportives et commerciales. Ils sont également préparés à prendre en charge des populations diverses (enfants, adolescents, adultes, groupes fragilisés...) de niveaux de pratique différents.

Finalité spécialisée « Pathologies sportives »

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires pour diagnostiquer et traiter les pathologies associées à la pratique sportive ; prendre en charge les sportifs de manière préventive ou curative au sein des fédérations, clubs sportifs ou en cabinet privé ; accompagner les sportifs lors de compétitions.

La finalité Pathologies sportives vise une prise en charge cohérente des différentes pathologies liées à la pratique sportive (du sportif amateur au sportif de haut niveau) ainsi que le dépistage et la prévention des facteurs de risque. Le professionnel pourra également assumer avec l'entourage médical et l'entraîneur la prise en charge post-lésionnelle du sportif durant la phase de ré-athlétisation.

Finalité spécialisée « Ostéopathie »

Cette formation vise à acquérir les compétences nécessaires pour entamer le Master de spécialisation en Ostéopathie. Il pourra également s'orienter vers la finalité Pathologies sportives, Santé, Fitness et Nutrition ou un doctorat.

La finalité Ostéopathie comporte l'approche des pathologies fonctionnelles de l'appareil locomoteur avec les aspects cliniques, diagnostiques et thérapeutiques. L'enseignement porte uniquement sur les techniques susceptibles d'être mises à l'épreuve des sciences expérimentales. Une attention toute particulière est réservée au diagnostic d'exclusion de prise en charge.

Finalité Approfondie:

Cette formation vise à acquérir les compétences nécessaires pour entamer une thèse de doctorat dans les domaines spécifiques des sciences de la motricité grâce, notamment, à une préparation scientifique poussée et à de nombreux stages en laboratoire.

La finalité Approfondie est destinée à l'étudiant qui souhaite s'orienter vers la recherche scientifique et le doctorat.

Finalité spécialisée « kinésithérapie musculo-squelettique »

Cette finalité vise à spécialiser le kinésithérapeute dans le domaine musculosquelettique pour planifier, prendre en charge et évaluer les pathologies de l'appareil locomoteur dans un contexte pluridisciplinaire.

Finalité spécialisée « kinésithérapie neurologique adulte »

Cette finalité vise à spécialiser le kinésithérapeute dans le domaine neurologique (adulte) pour planifier, prendre en charge et évaluer les pathologies neurologiques dans un contexte pluridisciplinaire.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

- 1. Le diplômé en Sciences de la motricité maîtrise de manière intégrée des savoirs et des savoir-faire (méthodologiques, techniques, didactiques, pratiques et scientifiques) lui permettant d'intervenir et de résoudre des problèmes qui relèvent du domaine de la motricité.**

EN MASTER

Il analyse de manière critique, il structure et synthétise les informations scientifiques. Les savoirs et savoir-faire renforcent les acquis du BACHELIER ; ils sont mis en œuvre dans toute leur complexité par le biais d'une recherche, dans le cadre de projets, de travaux, de stages et d'un mémoire, notamment.

- 2. Le diplômé en Sciences de la motricité intervient efficacement et résout des problèmes complexes, en s'appuyant sur une démarche et un raisonnement scientifiques.**

EN MASTER

Les interventions ou problèmes gagnent en complexité, authenticité et réalisme par rapport au bachelier ; l'autonomie de l'étudiant est importante ; les situations dans lesquelles l'intervention est proposée nécessitent que l'étudiant passe impérativement du cadre fictif au cadre professionnel. Il développe un raisonnement face à une situation complexe (ex. : utiliser des analyses vidéo, des tests, des outils d'évaluation actualisés et des appareillages adéquats pour mesurer les paramètres biométriques, biomécaniques et physiologiques afin d'améliorer l'état de santé, les qualités physiques et/ou le niveau des habiletés motrices).

- 3. Le diplômé en Sciences de la motricité adapte sa communication aux objectifs d'intervention, aux caractéristiques des interlocuteurs (élèves, sportifs adultes, collègues, parents, patients, autres professionnels ayant une formation scientifique ...) et aux caractéristiques du contexte.**

EN MASTER

Ses interlocuteurs sont les bénéficiaires et les professionnels du domaine. Ils relèvent davantage des finalités et options ; les situations sont davantage emblématiques d'un contexte socio-professionnel en lien direct avec les finalités et options.

- 4. Le diplômé en Sciences de la motricité travaille en collaboration avec d'autres (notamment sous forme d'équipes pluridisciplinaires) pour atteindre les objectifs communs et produire des résultats positifs.**

EN MASTER

En particulier :

Il décode, et transforme le cas échéant, les comportements individuels et collectifs des membres des groupes qu'il anime, ainsi que les activités qui y sont associées. Il perçoit l'impact du contexte sur la dynamique des groupes qu'il anime (temps, lieu et infrastructure, type d'activité, climat organisationnel, ...) et sur les situations où l'activité en équipe est préférable à l'activité individuelle, et vice et versa. Il agit en conséquence de ce qu'il perçoit.

- 5. Le diplômé en Sciences de la motricité développe son autonomie et apprend tout au long de la vie.**

EN MASTER

En particulier :

Il possède des stratégies pour s'adapter à un environnement professionnel et identifie des éléments de bien-être au travail.

Il intègre de manière autonome de nouvelles compétences en relation avec les finalités et les options choisies. Il inscrit sa formation dans le temps, affine ses projets professionnels et prépare son entrée en carrière.

- 6. Le diplômé en Sciences de la motricité se comporte en intervenant responsable ; il met en œuvre un savoir-être professionnel reposant sur un raisonnement scientifique, en se souciant de l'éthique et de la déontologie professionnelle.**

EN MASTER

En particulier :

Il contribue aux débats et controverses actuels dans le domaine des Sciences de la motricité et, notamment, ceux qui touchent à l'activité physique, au bien-être et à la santé.

Il justifie ses interventions sur la base de sa réflexion sur l'impact social des progrès scientifiques dans les domaines des Sciences de la motricité.

Dans une approche éthique et déontologique, il reste vigilant en toutes circonstances à la justesse de sa relation au corps.

Il est ouvert à la recherche et fait preuve de curiosité scientifique, il conçoit et réalise un projet de recherche, il identifie une ou des hypothèses de nature à développer des nouveaux savoirs théoriques et/ou pratiques, il analyse les résultats avec un esprit critique et les communique, il intègre la démarche scientifique dans le respect de l'éthique et collabore à la diffusion des résultats.

- 7. Le diplômé en Sciences de la motricité s'implique dans la promotion de la santé et l'hygiène de vie**

EN MASTER

En particulier :

Il prévient les problèmes de santé, de blessures. Il éduque, responsabilise le patient, l'élève, le sportif, les parents, les personnes âgées...

Il vulgarise l'information scientifique à l'attention des parents, élèves, entraîneurs... Il conseille en aptitude physique et nutrition.

- 8. Le diplômé en Sciences de la motricité maintient ou améliore les fonctions physiologiques**

EN MASTER

En particulier :

Il élabore des plans d'entraînement/de remise en forme pour les sportifs de loisirs ou de haut niveau, populations saine et/ou en difficulté.

Il développe des stratégies pertinentes visant à optimiser l'apprentissage d'une gestuelle en fonction du contexte rencontré.

- 9. Le diplômé en Sciences de la motricité est capable de mener un projet de recherche**

EN MASTER

En particulier :

Il analyse les résultats avec un esprit critique et les communique.

Il intègre la démarche scientifique dans le respect de l'éthique.